

"Agnès Buzyn à petits pas sur les Ehpad" [Gerontonews.com -Article du 20/07/2017]

Audition de la Ministre par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le 18 juillet.

Les Ehpad ne sont pas la priorité de la nouvelle ministre des solidarités et de la santé, auditionnée longuement par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le 18 juillet. Sur la réforme de la tarification, Agnès Buzyn assume même une certaine méconnaissance. Elle souligne néanmoins la nécessité d'une "réflexion globale" sur la dépendance... mais pour plus tard.

Extraits.

Il est urgent d'attendre: c'est en substance la réponse de la ministre des solidarités et de la santé aux députés qui l'ont interrogée sur le champ du grand âge le 18 juillet.

Auditionnée par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Agnès Buzyn a d'abord présenté la feuille de route de son ministère pour les années à venir. Les orientations prioritaires laissent peu de place aux Ehpad. L'explication est simple: gros morceau du quinquennat précédent, la loi "vieillesse" a quasiment quitté le nid, avec la publication de quasiment tous les décrets d'application. Plutôt que de lancer une nouvelle couvée, Agnès Buzyn a l'intention de suivre l'oisillon.

L'approche générale de la ministre, qui a expliqué sa méthode, est du même tonneau. Ainsi, elle ne sera pas "une ministre qui légifère" et elle ne "souhaite pas une loi en [son] nom". "Je pense qu'on peut faire beaucoup au niveau réglementaire, en libérant des énergies. Je souhaite expérimenter, je ne souhaite pas légiférer, sauf si j'y serai vraiment contrainte", a-t-elle assuré.

Agnès Buzyn a en tout cas répondu calmement à chacune des questions des députés de la majorité et de l'opposition, avec une parole assez libre, précisant spontanément quand elle ne savait pas répondre, dans une ambiance plutôt bon enfant. La ministre a même été applaudie à plusieurs reprises, fait extrêmement inhabituel en commission.

Créer des places en Ehpad, ni "nécessité", ni "urgence"?

Interrogée par Gilles Lurton (LR, Ille-et-Vilaine) sur le manque de places en établissement, Agnès Buzyn a expliqué qu'elle entendait "des choses discordantes" sur le terrain sur ce sur ce sujet. "J'entends que les places en Ehpad ne sont pas forcément une urgence et une nécessité", a-t-elle affirmé.

Elle a indiqué qu'elle travaillerait avec le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) pour "obtenir un consensus sur les besoins". "Aujourd'hui, je n'ai pas d'annonces à faire sur les places en Ehpad", a-t-elle ajouté.

Plus étonnant, en réponse à une question de Agnès Firmin Le Bodo (Les constructifs, Seine-Maritime), qui pointait des différences entre Ehpad publics et privés dans le cadre de la réforme de la tarification, la ministre a indiqué qu'elle avait "entendu" que 70% des Ehpad gagnaient à cette réforme de la tarification et 30% y perdaient. "Je n'ai jamais entendu dire que c'était un problème public/privé", a-t-elle affirmé, précisant néanmoins qu'elle allait "regarder".

Est-il utile de rappeler à nos lecteurs que les opérateurs, surtout publics, tempêtent depuis des semaines contre les conséquences de la réforme sur le forfait dépendance alloué aux établissements par les départements ?

A l'occasion du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), début juillet, Agnès Buzyn avait annoncé la réunion d'un comité de suivi de la réforme de la tarification, présidé par le directeur général de la cohésion sociale (DGCS), Jean-Philippe Viquant, et qui associe la CNSA, des représentants des agences régionales de santé (ARS), l'Assemblée des départements de France (ADF) et les fédérations d'Ehpad.

Questionnée plus généralement sur une éventuelle réforme de la prise en charge de la dépendance, la ministre a répondu: "Le système est lourd, la population croît et les restes à charge sont lourds, donc il y a certainement une réflexion globale à avoir sur le système".

"Si, aujourd'hui, cela n'est pas dans la feuille de route, cela n'est pas mûr, c'est quelque chose que nous aborderons avec le HCFEA. Je crois qu'il y a quand même des améliorations que nous pouvons accompagner, celles dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement. S'il faut aller plus loin dans les années qui viennent, nous le ferons", a-t-elle affirmé.

Concernant l'aide à domicile, elle a indiqué qu'elle avait lancé un groupe de travail sur la "bonification de la tarification de l'aide à domicile".

Doutes sur l'efficacité des parcours Paerpa

Lors de l'audition, Agnès Buzyn s'est aussi montrée sceptique sur l'efficacité du dispositif Paerpa (parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie).

Suite à une question de Jeanine Dubié (non inscrite, Hautes-Pyrénées), Agnès Buzyn a souhaité livrer son "sentiment personnel" pour avoir été "amenée à faire une forme d'évaluation et beaucoup de documents d'accompagnement" notamment lorsqu'elle oeuvrait à la Haute autorité de la santé (HAS): "Je pense que, dans ce pays, on a tendance à plaquer des dispositifs venant du ministère sur des territoires qui sont tous différents", a-t-elle asséné.

"Dans certains territoires, cela fonctionne. Les Paerpa fonctionnent très bien dans les Pays-de-la-Loire par exemple, où il y a eu quelques aménagements, où d'autres professionnels que ceux initialement prévus ont pu participer parce que l'ARS [agence régionale de santé] a fait des efforts particuliers d'accompagnement. Il y a d'autres territoires où cela ne progresse pas, où cet accompagnement personnalisé en fait ne voit pas le jour", a-t-elle rapporté.

Elle a estimé qu'il fallait "faire autrement". "Je souhaite travailler en fixant des objectifs aux territoires, en proposant des financements permettant d'accompagner des expérimentations et des initiatives locales et en demandant aux acteurs de rendre compte de leurs résultats sans caler obligatoirement des organisations issues d'un bureau du ministère", a-t-elle pointé, précisant qu'elle pensait que cela "ne march[ait] plus".

"Paerpa est un dispositif en cours d'évaluation. J'attends cette évaluation nationale, mais j'ai des doutes quant à son efficacité et je ne pense pas qu'il ait atteint ses cibles", a-t-elle commenté. "Faut-il le déployer en l'état ou le rendre plus agile sur le territoire ? C'est peut-être cela la question que nous devons nous poser", a-t-elle estimé.

En mai, dans une évaluation qualitative de neuf de ces expérimentations Paerpa, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) avait constaté qu'ils produisaient "des effets encourageants" mais que des efforts restaient nécessaires.

mh-vl/ab/cbe/vl

La Rédaction de gerontonews (Journalistes) - Article du 20/07/2017